
L'OUVERTURE DE MON DOSSIER : TOUTES LES ÉTAPES

C'EST TRÈS SIMPLE...

Une fois que vous avez décidé de nous confier votre dossier, il suffit de nous écrire un mail pour nous le dire.

Nous vous adressons un mail en retour avec tous les éléments nécessaires pour l'ouverture de votre dossier :

- **Le contrat de mission et de rémunération qui fixe le cadre de notre mission ;**
- **La liste des documents à réunir ;**
- **Une demande de provision sur nos honoraires.**

Nous créerons aussi votre espace sur notre extranet et vous donnerons vos identifiants et mot de passe pour vous y connecter (cf. Fiche 7).

Tant que vous ne nous aurez pas remis tous les éléments demandés, nous ne pourrons pas commencer à travailler sur votre dossier. Il est donc impératif de bien respecter ces instructions. Cela nous évite de vous relancer (ce qui n'est agréable ni pour vous, ni pour nous et qui nous fait tous perdre inutilement du temps). Nous savons que c'est fastidieux, mais c'est une étape primordiale et nécessaire.

Une fois que cette étape est faite, nous prenons le relais et pouvons commencer à travailler (cf. Fiche 4) !